

## **Centenaire de la naissance de Gustave Ador**

accomplir s'est immédiatement accrue sur un rythme très rapide. Le fichier du Service autrichien, qui, comme on l'a dit, n'existait pas au mois de juillet 1945, contient actuellement plus de 200.000 fiches, soit 65.000 fiches de renseignements et 135.000 fiches de demandes. Le Service a déjà pu répondre à de nombreuses demandes, soit le 35% environ de celles qui ont été reçues à Genève, taux qui augmentera rapidement par le fait des renseignements nouveaux reçus de la part des Autorités alliées, sous la forme de cartes de capture ou de listes de prisonniers de guerre autrichiens.

---

### **Frédéric BARBEY**

*membre du Comité international de la Croix-Rouge.*

### **Le centenaire de la naissance de Gustave Ador 1845-1945**

Le 23 décembre prochain un siècle se sera écoulé depuis que naissait à Genève, dans la vieille ville, celui qui durant cinquante-huit années devait appartenir au Comité international de la Croix-Rouge, le présider de 1910 à sa mort, survenue en 1928, et lui consacrer le meilleur de ses forces.

L'année même de sa disparition, son « fils spirituel » dans le domaine charitable, son neveu Paul Des Gouttes, lui aussi profondément attaché au Comité qu'il servit infatigablement toute sa vie, rédigea pour la *Revue internationale* une excellente notice sur « Gustave Ador, président du Comité international de la Croix-Rouge ». Avec ce souci d'exactitude qui le caractérisait, l'ancien collaborateur d'Ador fixait de période en période les étapes de l'admirable activité du second président de l'œuvre, rappelait ses interventions aux Conférences internationales, précisait l'esprit dans lequel Ador concevait la tâche du Comité de Genève, racontait l'histoire de la fondation et du fonctionnement de l'Agence internationale des prisonniers de guerre dans la guerre mondiale de 1914-1918, puis celle des années d'après-guerre, l'intervention du Comité en faveur du rapatriement des prisonniers, des sinistrés de la guerre, des victimes de

## Centenaire de la naissance de Gustave Ador

la famine et des épidémies de Russie et du Proche-Orient, les négociations ardues avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Mais il ne s'agissait pas, dans ces pages, d'une sèche énumération de faits et de dates. Tout au long de cette brochure, le lecteur perçoit comme un frémissement de l'auteur au rappel du labeur immense de celui qui a été son maître et son inspirateur. L'affection et l'admiration qu'il n'a cessé de ressentir pour Ador inspirent chacune de ces pages. Des Gouttes a pénétré profondément dans la vie et dans l'âme de son chef, il a été véritablement subjugué par lui. Ce témoignage d'un disciple ému et reconnaissant — et qui plus est, d'une haute compétence — a conservé une valeur durable. On voudrait le recommander à tous ceux, à toutes celles qui entrent à leur tour au service de la Croix-Rouge.

C'est dire que les pages qui suivent n'apportent guère d'inédit au travail de Des Gouttes. En annonçant celui-ci, son auteur souhaitait « qu'une biographie complète d'Ador par un historien ayant vécu dans son intimité fût donnée à ceux qui l'avaient aimé ». Nous avons tenté de répondre à ce vœu. La biographie de G. Ador qui vient de paraître<sup>1</sup> a été écrite à l'aide d'une riche documentation inédite et des souvenirs de ceux qui l'ont approché ou qui ont collaboré avec lui. On y verra comment, bien avant de se consacrer à la politique et aux affaires publiques, Ador a été attiré à la Croix-Rouge en pleine guerre franco-allemande de 1870-1871 par son parent Gustave Moynier, comment, en dépit de fonctions des plus absorbantes au gouvernement de Genève, au parlement suisse, dans des conseils financiers, malgré une existence trépidante, courant sans cesse les routes d'Europe, Ador n'a cessé de donner le meilleur de son intelligence, de son cœur et de son temps à l'œuvre humanitaire de Genève.

Des recherches dans les archives du Comité international de la Croix-Rouge ont permis de mieux comprendre ce qu'a été, dès ses débuts, ce véritable apostolat d'Ador. Avec une modestie et une conscience exemplaires, il a tenu lui-même les procès-

---

<sup>1</sup> Frédéric Barbey : *Un homme d'Etat suisse, Gustave Ador. 1845-1928*. Editions Jeheber, Genève, 1945.

## Centenaire de la naissance de Gustave Ador

verbaux des séances en qualité de secrétaire du Comité pendant dix-sept ans, de 1871 à 1888. Il s'est chargé des besognes les plus humbles, de la préparation du « Bulletin », de courir après les abonnés qui se dérobaient, de faire rentrer des cotisations arriérées, d'animer cette publication lorsqu'il estimait que Moynier l'envahissait d'articles insuffisamment variés.

\* \* \*

C'est quatre mois après le commencement de la guerre franco-allemande qu'Ador, fils d'un banquier genevois, jeune avocat de vingt-cinq ans, mûri déjà par de longs séjours en Allemagne et en France, se vit appelé par le Comité international de la Croix-Rouge qui comptait sept années d'existence seulement. Les armées de Napoléon III venaient de subir désastres sur désastres. Des blessés français pénétraient en Suisse à Bâle, de plus en plus nombreux. Le Comité international ouvrait dans cette ville ou plutôt favorisait la création d'une Agence de prisonniers de guerre. D'autre part, voyant arriver en Suisse romande du nord du pays de nombreux blessés, il s'efforçait, Genève s'étant rapidement surpeuplé, de les faire hospitaliser dans le canton de Vaud. Le 15 octobre 1870, premier contact avec la Croix-Rouge, Gustave Ador se voyait investi de la mission de se rendre à Lausanne pour y solliciter du Conseil d'Etat l'octroi temporaire du château de Chillon en faveur des blessés français. Mais on lui objecte que la place servant d'arsenal et de prison n'est pas disponible. On lui offre Oron. On ignore si cette proposition fut acceptée.

Dès lors, le jeune Genevois a partie liée avec l'équipe de citoyens enthousiastes que Gustave Moynier, convaincu par Henri Dunant, a groupés autour de lui pour faire surgir dans chaque pays des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, réchauffer leur zèle, leur venir en aide et donner lui-même l'exemple à Genève en accueillant les victimes de cette guerre.

Cette poignée d'hommes est vite débordée par la besogne. Tandis que les médecins qui en font partie s'en vont en mission sur les champs de bataille et dans les hôpitaux de l'arrière, Moynier, le général Dufour et ses collègues font face de leur mieux à des appels pressants de secours, se rendent à la gare de

## Centenaire de la naissance de Gustave Ador

Genève recevoir les malheureux, leur procurent des gîtes dans la ville, multiplient les démarches à cet effet, collectent des dons en nature et en argent, recrutent des bonnes volontés. Il faut en même temps répondre à un volumineux courrier et à des questions affluant de l'Europe entière. Le Comité siège plusieurs fois par semaine mais bientôt il réalise qu'il est trop peu nombreux pour s'acquitter des tâches multiples qui lui échoient.

Aussi, dans sa séance du 30 septembre 1870, il s'adjoint deux nouveaux membres, le professeur Alphonse Favre et Gustave Ador. Ce dernier deviendra le secrétaire du Comité trois mois après son entrée. Tant qu'il ne sera pas mobilisé, il prendra une part active aux besognes diverses dont s'acquittent ses collègues. Dès le mois de février, Genève verra affluer les premiers soldats de l'armée de Bourbaki qui s'est fait interner en Suisse. Ils sont dans un état lamentable ; beaucoup, outre leurs blessures, sont épuisés, ont des membres gelés, sont complètement démoralisés. Il faut ouvrir à leur intention des lazarets, les panser, les remettre sur pied, combattre les épidémies, la variole et le typhus. Pendant trois mois, Moynier et ses collègues, aidés de nombreux auxiliaires, sont sur les dents. Ce ne sera que dans le courant d'avril que prendra fin cette activité intense ; le corps de Bourbaki est évacué sur Lyon, l'Agence de Bâle peut fermer ses portes.

Dès lors, le Comité international connaît une période moins agitée. Il peut reprendre sa mission du temps de paix : provoquer la formation de nouvelles sociétés — leur nombre n'était que de vingt-cinq lors de l'entrée d'Ador — exercer un travail de propagande incessant en Europe et au-dehors, préparer une conférence internationale qui permettra de coordonner les efforts dans chaque pays, de réunir des délégués de Croix-Rouge et de gouvernements, lesquels pourront échanger leurs vues à la suite des expériences de la dernière guerre.

Ces tentatives ne rencontrent pas un concours unanime. Le Comité de Genève éprouve des résistances, il a des adversaires souvent dissimulés, son activité gêne les autorités politiques et militaires de certains pays. Ce n'est qu'après beaucoup de démarches infructueuses qu'il réussira en 1884 seulement — treize ans après la guerre — à convoquer à Genève la III<sup>e</sup> Con-

## Centenaire de la naissance de Gustave Ador

férence internationale, qui sera d'ailleurs un succès car elle a été soigneusement préparée.

C'est au cours de ces années de tâtonnements et de difficultés que se révèle l'esprit de décision et de clarté de Gustave Ador. Quand le Comité international, après de longues discussions, cherche en vain la solution qui lui échappe, son jeune secrétaire intervient avec tact et propose qu'avant toute décision on consulte les Comités centraux des divers pays qui forment les colonnes de l'édifice de la Croix-Rouge. Cette question lui tient à cœur. Il l'a traitée dans un rapport à la Conférence de 1884 à Genève où il a fonctionné comme secrétaire général. Déjà alors certains esprits proposaient d'enchaîner en quelque sorte les Sociétés nationales dans un statut légal et stable. Ador s'oppose à ces vues. Pour lui le but élevé et humanitaire de la Croix-Rouge sera toujours mieux réalisé par le concours spontané des volontés individuelles que par une réglementation effective.

Comme en politique Ador repousse impérieusement toute intervention du dehors, de l'Etat, sur les entreprises privées, lorsqu'un intérêt national n'est pas en jeu. Toute sa vie il encouragera l'esprit individualiste et d'initiative. Aussi, lorsque dans les conférences successives de la Croix-Rouge surgiront à intervalles réguliers des tentatives de codifier le fonctionnement et le recrutement du Comité international, de lui conférer une reconnaissance officielle et en même temps de l'accabler d'honneurs, Ador, poliment mais fermement, repousse ces suggestions. Le Comité international, déclare-t-il approuvé par tous ses collègues, n'ambitionne ni d'autre honneur ni d'autre mandat que de servir fidèlement l'œuvre de la Croix-Rouge. Qu'on lui facilite toujours plus, son rôle d'intermédiaire bénévole auprès des Sociétés nationales. C'est là son mandat essentiel auquel il tient par-dessus tout.

Par contre, au cours des années, en pénétrant mieux dans le détail de l'activité du Comité international, surtout lorsqu'on fait appel à lui comme gardien moral de la Convention de Genève, Ador acquiert la conviction « que ce qui manque à la Croix-Rouge, c'est un organe ayant les pouvoirs nécessaires pour réprimer les abus et les violations des conventions ». Il touche là, comme on le sait, un des points les plus délicats de l'entre-

## Centenaire de la naissance de Gustave Ador

prise. Les deux guerres mondiales, avec leurs méthodes de plus en plus impitoyables, ont mis en évidence cette nécessité de pouvoir en appeler, en quelque sorte, à un tribunal de la pitié. De nombreux pays, victimes d'actes de guerre prohibés par les Conventions de Genève et de La Haye, se sont efforcés d'obtenir du Comité international des arrêts de désapprobation de ces abus ou qu'il intervienne comme arbitre entre les gouvernements pour les faire cesser.

Dans la première guerre mondiale, le Comité présidé par Ador a accepté de transmettre les protestations contre les violations des Conventions de Genève et d'enregistrer les réponses des intéressés. Il ne pouvait faire plus. Dans le second conflit, constatant l'inutilité de ces manifestations, il s'est efforcé, par des démarches pressantes auprès des gouvernements, appuyées sur des faits probants, d'obtenir la suspension ou le retrait d'actes inhumains. Il y a réussi dans certains cas, dans celui du « menottage » de prisonniers par exemple. Dans d'autres, il a échoué ou du moins il a paru avoir échoué. Qui dira cependant si sa voix et ses appels n'ont pas adouci certaines pratiques particulièrement cruelles.

Avec sa clairvoyance, Ador avait saisi toute l'importance de faire respecter dès l'origine l'emblème de la Croix-Rouge sur les champs de bataille et dans les hôpitaux et d'en empêcher l'emploi abusif. En 1888 il organise un concours entre les Etats en vue de cette protection. Les mémoires qui y sont couronnés serviront à plusieurs Etats à établir une législation à cet effet.

Durant toute la longue présidence de Moynier, Ador, très absorbé par la vie politique, restaurateur des finances de Genève, travaillant à la pacification religieuse, au développement économique de son canton, chef de parti, député aux Chambres fédérales, de plus en plus écouté à cause de sa compétence, de son éloquence et de son esprit de décision, ne joue qu'un rôle volontairement effacé à la Croix-Rouge. Cependant, il suit de près son activité et ses tendances et son président le consulte dans toutes les occasions importantes. En outre, Ador assistera à la plupart des conférences internationales qui, tous les cinq ans depuis 1887, se réuniront dans les différentes capitales d'Europe et il en assumera la vice-présidence.

## Centenaire de la naissance de Gustave Ador

Moynier meurt en 1910. Sans hésitation, ses collègues appellent « par acclamation » Ador à lui succéder. Non seulement il est un des vétérans du Comité puisqu'il y siège depuis quarante ans, mais il a acquis en Suisse et en Europe une autorité si indiscutée que ses collègues se félicitent de le voir se charger de ce fardeau redoutable, alors qu'il est déjà tellement accaparé par la politique et les entreprises financières dont il porte la responsabilité.

Pendant dix-huit années, il sera, suivant l'expression de Des Gouttes, le « président idéal ». Rompu aux débats parlementaires, doué d'une voix chaude et timbrée, il dirige les discussions avec courtoisie mais une grande fermeté. Il n'impose pas sa volonté, il écoute avec attention l'opinion des autres puis il résume admirablement les débats et n'hésite pas à modifier son point de vue et à reconnaître une erreur ; il possède le secret de reconforter d'un regard, d'une poignée de main, ses collaborateurs et de leur communiquer le feu sacré.

Cette maîtrise dans la pratique des hommes se révéla tout particulièrement à Washington en 1912, lors de la dernière conférence internationale qui précéda la guerre de 1914-1918. Certaines questions délicates, comme l'intervention de la Croix-Rouge dans les guerres civiles, présentées par les Etats-Unis, menaçaient, dès l'ouverture, de mettre en péril la réunion. La Russie n'admettait pas leur discussion et parlait de se retirer. Le président effectif, celui de la Croix-Rouge américaine, M. White, était dans le plus grand embarras. Il fallut toute l'autorité et la diplomatie d'Ador, appelé lui aussi à présider l'Assemblée, pour faire entendre raison aux Russes et maintenir intangibles les principes de libre examen en honneur dans ces assises. Un autre jour, pendant une absence d'Ador qui était allé se délasser quelques instants aux environs de la ville, le même M. White, assailli en pleine conférence par des protestations émanant d'orateurs d'avis opposés, ne voit pas d'autre moyen pour sortir du guépier que d'interrompre la séance et de faire chercher Ador qui doit suspendre sa promenade, réintégrer son fauteuil présidentiel et mettre d'accord les opposants !

C'est à Washington que le Comité international, après avoir présenté un rapport sur la question des prisonniers de guerre,

## **Centenaire de la naissance de Gustave Ador**

se vit confier le mandat de provoquer la création, dans les pays belligérants, de bureaux de renseignements chargés de dresser la liste de ceux-ci, de les communiquer aux gouvernements, à l'intention des familles et d'organiser le secours en vivres et en vêtements aux internés. En acceptant cette mission de contrôle et de coordination, Ador et ses collègues étaient loin de se douter de l'immense responsabilité qu'ils assumaient.

Car si la guerre balkanique de 1912 ne permit, vu l'éloignement de son théâtre et l'état des populations, qu'une réalisation rudimentaire des décisions de Washington (le Comité international envoya cependant sur les lieux le lieutenant-colonel de Marval qui accomplit une mission fort utile) la catastrophe qui s'abattit sur l'Europe en août 1914 mit Ador et le Comité international en présence de devoirs redoutables alors qu'ils n'avaient que des moyens dérisoires pour s'en acquitter.

On a déjà souvent raconté la création et l'histoire de l'Agence internationale des prisonniers de guerre, dès la fin d'août, ses débuts plus que modestes, avec une poignée de collaborateurs, installés d'abord dans le petit local des archives du Comité, 3 rue de l'Athénée, succombant bientôt sous une avalanche de lettres et d'appels au secours angoissés des familles au sujet des disparus des champs de bataille de France et de Russie.

Mais Ador a vite groupé autour de ses collègues, dont le nombre est fort réduit en raison de la mobilisation, une magnifique équipe d'hommes et de femmes enthousiastes qui ont répondu par centaines à sa voix. A trois reprises on est obligé de changer de locaux jusqu'à ce qu'on envahisse le musée Rath et ses sous-sols et, plus tard, qu'on soit amené à louer des appartements privés dans la ville et d'y installer les centaines de dactylos et de « fichistes » que nécessite le traitement d'un formidable courrier, allant certain jour jusqu'à 30.000 lettres !

A peine Ador, libéré après trois semaines de ses obligations militaires, a-t-il envisagé le problème qui se présente impérieux au Comité international, celui de convaincre les gouvernements de mettre à la disposition du Comité le matériel nécessaire, c'est-à-dire les listes de prisonniers qui lui permettront de renseigner les Etats et les familles sur le sort de leurs captifs, qu'il entreprend successivement des voyages à Bordeaux, où s'est



## Centenaire de la naissance de Gustave Ador

replié le gouvernement français, puis à Berlin, à Vienne, à Rome pour prendre contact avec les instances compétentes et leur expliquer la mission incombant à l'œuvre de Genève. Tout au long des années 1914, 1915 et 1916, chaque fois que sa présence n'est pas indispensable au siège central, il courra les routes d'Europe, discutant, cherchant à persuader les gouvernements de l'aider dans sa tâche. En même temps, il profitera de ces voyages pour visiter des camps de prisonniers, pour obtenir le rapatriement des sanitaires prévu par la Convention de Genève, pour organiser des visites régulières des dépôts par des délégués du Comité international, pour solliciter des dons en nature, pour fournir aux prisonniers des secours religieux et intellectuels. Plusieurs de ses collègues l'accompagneront dans ces pérégrinations, entr'autres le docteur Frédéric Ferrière et lui apporteront un précieux concours. D'autre part, des envoyés des gouvernements et des Croix-Rouges de tous les pays se rendront fréquemment à Genève pour étudier le fonctionnement de l'Agence des prisonniers et pour assurer le perfectionnement de cette vaste entreprise qui groupera jusqu'à 1200 collaborateurs. On trouvera dans la biographie d'Ador le récit des voyages, des conférences et des entretiens qui permirent au Comité international d'exercer pour la première fois et sur des bases insoupçonnées avant le conflit mondial, l'activité la plus variée et la plus féconde en faveur des victimes de la guerre.

Lorsqu'en juin 1917, une crise grave suscitée par l'« affaire Hoffmann » appela G. Ador à quitter Genève pour entrer au Conseil fédéral, le Comité international qui le perdait put craindre que son départ ne compromît toute l'œuvre si patiemment et supérieurement conduite par ce président incomparable. Mais Ador possédait précisément cette qualité rare d'attirer à lui des collaborateurs jeunes, enthousiastes, compétents et de leur laisser une grande liberté. Son vieil ami Edouard Naville, qui n'avait cessé de le seconder depuis le début de la guerre, le remplaça provisoirement à la présidence et l'œuvre se poursuivit courageusement, s'accroissant et s'améliorant sans cesse jusqu'à la fin de la guerre.

L'armistice, la paix, loin de mettre fin à l'activité du Comité, ne sont que le prélude de nouvelles tâches qui lui échoient :

## **Centenaire de la naissance de Gustave Ador**

rapatriement des prisonniers, entreprise colossale si l'on songe aux théâtres de la guerre qui s'étendent en Extrême-Orient jusqu'à Vladivostok et qui embrassent la Turquie, les Balkans, le Proche-Orient, secours aux populations affamées, en Russie en particulier. Partout les délégués du Comité sont à l'œuvre, affrétant des bateaux, organisant les départs, fournissant des convoyeurs et des vivres, se font de plus en plus apprécier par la Société des Nations naissante, qui s'est vu confier une partie de cette mission et par les gouvernements débordés par les problèmes de l'après-guerre.

Le 2 février 1920, Ador libéré de sa charge à Berne, rentre à Genève et reprend sa place au milieu de ses collègues. Immédiatement, il leur apporte son concours le plus assidu. Malgré ses 74 ans, on le voit saisir à nouveau le bâton de pèlerin de la Croix-Rouge, plaider sa cause dans les capitales, à la Société des Nations où il siège comme délégué de la Suisse. Il y noue d'étroites relations avec son commissaire, l'explorateur norvégien Nansen, mandaté par elle pour rapatrier les prisonniers et les réfugiés. Parfois il est obligé de lui tenir tête, Nansen supportant avec peine certaines observations. Mais, par sa courtoisie et sa jovialité, Ador finit presque toujours par l'emporter.

En ces années-là, deux lourdes préoccupations absorbent le président du Comité. Il est pénétré de la nécessité de réunir le plus tôt possible une conférence des Sociétés nationales, de toutes les sociétés, c'est-à-dire des vainqueurs et des vaincus. L'avenir de la Croix-Rouge en dépend, quelque pénible que soit pour certaines nations une reprise de contact avec un ennemi qui s'est montré souvent particulièrement cruel. Mais Ador n'a pas réalisé à quel point les esprits étaient encore montés dans le camp allié. Il a beau se rendre à Paris, à Bruxelles, expliquer la raison de ses efforts, Français et Belges refusent de participer à la Conférence de Genève en 1921. Cependant, deux ans plus tard, Ador a vaincu leur résistance mais, cette fois, c'est l'Amérique qui s'abstient. Enfin, en 1925, ces assises ne comptaient plus de dissidents importants. Elu président de chacune d'elles, Ador s'était une fois de plus acquitté de cette charge avec sa maîtrise accoutumée qui lui valait la reconnaissance enthousiaste des participants.

## Centenaire de la naissance de Gustave Ador

Mais un autre souci l'accaparera plus péniblement encore dans les dernières années de sa vie au service de la Croix-Rouge. En 1919, alors qu'il était encore à Berne au Conseil fédéral, il s'était créé, sous l'impulsion d'un citoyen américain, une Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, laquelle, le voulût-elle ou non, devait poursuivre un programme analogue à celui du Comité international. De cette initiative surgit une situation des plus délicates avec des incertitudes, des doubles emplois, des rivalités inévitables qui mettaient dans le plus grand embarras les Sociétés nationales sollicitées maintenant par deux organisations nationales différentes avec leur état-major, leur budget, leur périodique, etc. Ador avait immédiatement perçu le danger qui pouvait être fatal à l'œuvre. Dès son retour à Genève, il prend en main la question, étudie d'innombrables projets de collaboration avec la Ligue, multiplie les rencontres, les voyages pour établir un partage des attributions. Ce n'est qu'après des années de tâtonnements et de recherches en tous sens, de reculs, d'espoirs entrevus puis déçus, qu'à la veille de sa mort, à la dernière séance du Comité qu'il présida, Ador put déclarer à ses collègues qu'un accord de principe avait été conclu avec la Ligue et leur en recommander l'adoption. La Conférence de La Haye en octobre 1928, présidée par son successeur M. Max Huber mit au point le statut de « la Croix-Rouge internationale ». Celle-ci comprenait comme instance suprême les conférences internationales convoquées en commun par le Comité et la Ligue, les deux organisations elles-mêmes avec leur statut particulier et l'ensemble des sociétés nationales.

Ce nouveau régime a fonctionné d'une façon satisfaisante jusqu'à la seconde guerre mondiale. La « Commission mixte », créée pendant la guerre entre Comité international et Ligue pour secourir les populations civiles, a maintenu le contact entre les deux institutions.

Après le résumé de cette longue et souvent pénible évolution, on saisira combien les dernières années d'Ador à la présidence du Comité international furent assombries par cette véritable crise.

Elle ne l'avait néanmoins pas empêché de consacrer toute son activité aux problèmes qui assaillaient le Comité au lende-

## Centenaire de la naissance de Gustave Ador

main de la guerre, celui du rapatriement général des prisonniers de guerre puis des réfugiés russes, celui de la famine en Russie pas plus qu'elle ne l'arrêta dans l'étude d'autres initiatives, telles que la fondation de l'Union internationale de secours en 1927, la création en 1926 d'un Institut de matériel sanitaire, la lutte contre la guerre chimique, la défense de l'emblème de la Croix-Rouge à laquelle il avait voué dès sa jeunesse, on l'a vu, toute son attention. Cette défense lui avait paru, durant la guerre, plus nécessaire que jamais, car il avait pu constater *de visu* bien des violations du drapeau à croix rouge. En novembre 1925, lui qui ne prenait que très rarement la plume lui préférant la parole ailée, rédigeait un article à ce sujet pour la *Revue internationale* pour recommander de ne distribuer l'emblème qu'à bon escient, tant il en redoutait le galvaudage.

Le 29 mars 1928, après quelques jours de réclusion, Ador reprit pour la dernière fois sa place au milieu de ses collègues. Ceux-ci furent frappés par l'altération de ses traits, de son visage ravagé. Il ne put présider la séance jusqu'au bout, il dut rentrer précipitamment chez lui. Une angine de poitrine dont il souffrait depuis longtemps l'emporta le 31 mars dans sa quatre-vingt-troisième année.

En lutteur vaillant, Ador avait tenu jusqu'à la limite de ses forces. La Croix-Rouge perdait avec lui un serviteur, un animateur incomparable, porté par sa foi chrétienne à lui vouer ce qu'il avait de meilleur.

Avant de disparaître, il avait eu la satisfaction d'attirer au Comité international un homme inspiré par le même idéal chrétien, le professeur Max Huber, avec lequel il s'était toujours senti en parfaite communion d'idées.

Après Moynier, Gustave Ador et M. Max Huber ont dirigé l'œuvre inspirée par Henri Dunant avec une maîtrise et une hauteur de vues unanimement reconnues, au travers de grands écueils.

Au moment où le Comité international poursuit sa route difficile, où de nouveaux, d'impérieux, parfois d'accablants devoirs se présentent à lui, le rappel des services que lui rendit pendant plus d'un demi-siècle Gustave Ador a paru mériter d'être rappelé comme un fortifiant et tonique exemple.